

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

INTERNAL TENDER'S BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° **00009** /AONO/MINEPIA/CIPM/2025 DU **10 AVR 2025** RELATIF AUX TRAVAUX DE
REAMENAGEMENT DES BATIMENTS EXISTANTS DE LA CLINIQUE REGIONALE DE MVOG
BETSI

Financement : Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2025.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie du personnel de son département ministériel, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif aux travaux de réaménagement des bâtiments existants de la clinique régionale de Mvog-Betsi.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent le réaménagement des bâtiments existants de la clinique vétérinaire constitués de trois (03) blocs et des travaux d'extension présentés ainsi qu'il suit :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation
- Travaux de maçonnerie- élévation ;
- Travaux de couverture ;
- Travaux de menuiserie Bois/ métallique et vitrerie ;
- Revêtement du sol ;
- Plomberie sanitaire
- Climatisation
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Tranches/Allotissement

Il n'est pas prévu d'allotissement dans le cadre de cet appel d'offre.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante un millions soixante-treize mille six cent quatre-vingt-dix (51 073 690) francs cfa Toutes Taxes Comprises.**



5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise ou groupe d'entreprises de droit camerounais installé sur le territoire national et justifiant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2025** sur la ligne d'imputation budgétaire **59 31 055 01 330001 523316 953**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **exclusivement en ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission signé, daté, timbré, acquitté à la main et délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la **pièce 14 du DAO** et accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC dont le montant s'élève à **un million-vingt-un mille quatre cent soixante-treize (1 021 473) francs CFA** et valable jusqu'à **quatre (04) mois**.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie, accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente et vaut élimination du soumissionnaire. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 23 52 41 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 23 52 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.



Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 13 MAI 2025 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » accompagnée de l'original de l'offre administrative du soumissionnaire, le tout sous pli scellé portant la mention ci-dessous dans les délais impartis :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 000000 /AONO/MINEPIA/CIPM/2025 DU 10 AVR 2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REAMENAGEMENT DES BATIMENTS EXISTANTS DE LA CLINIQUE REGIONALE DE MVOG BETSI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière ;

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

La copie de sauvegarde de l'offre sous **format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD** devra être transmise sous pli scellé conformément au point 12 suscitée :

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage les plis :

- portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- ne contenant pas l'original de l'offre administrative du soumissionnaire ;
- non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente et vaut élimination du soumissionnaire. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable



14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en **un temps** et aura lieu le 13 MAI 2025 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEPIA dans la salle de réunion de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après, un délai de 48 heures accordées par la Commission, entrainera le rejet de l'offre.

15. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront sur :

- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission timbrée, datée, signée et acquittée à la main, accompagnée d'un récépissé de consignation délivrée par la CDEC à l'ouverture des plis;
- la non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- l'absence de l'attestation sur l'honneur de la visite de site ;
- le non-respect du format de fichier des offres;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE, SDPU);
- la non satisfaction d'au moins cinq (05) sur les sept (07) critères essentiels ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- le non-respect des qualifications du conducteur des travaux exigées dans le RPAO ;
- la non-conformité au mode de soumission ;
- l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA ou chiffre d'affaire cumulé durant les trois dernières années d'un montant supérieur ou égal à soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA;



- la qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les moyens logistiques ;
- la note méthodologique, l'organigramme et le planning d'exécution ;
- les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP & CCTP) paraphés sur toutes les pages, datés et signés avec « la mention lu et approuvé ».

NB : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Il n'existe pas de lot dans cet appel d'offres.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, ou en ligne sur la plateforme COLEPS à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP <http://www.arp.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 Ou le MO au numéro 222 23 18 03.

Yaoundé, le **10 AVR 2025**

**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES
MAITRE D'OUVRAGE**

ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- SOPECAM ;
- Président CIPM ;
- Services des Marchés Publics
- Chronos/Archives.


Docteur TAÏGA

